

30.01.2012 - 13:02 Uhr

## **Prolongation de la CN sans les syndicats: 24'000 travailleurs soutiennent les entrepreneurs**

*Zurich (ots) -*

Une première dans l'histoire de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE): les signatures récoltées auprès du personnel de chantier pour qu'il appuie ses revendications relatives à la Convention nationale (CN). Sa campagne a remporté un brillant succès, environ 24'000 travailleurs ayant signé. Une délégation de la SSE a remis les paquets de signatures aujourd'hui au chef de la Direction du travail, Serge Gaillard, à Berne.

Un résultat dont on peut être fier: 23'800 travailleurs de la construction et la SSE exigent de prolonger la Convention nationale (CN 08) et d'étendre cette mesure à tout le secteur principal de la construction. Ceci représente plus de la moitié de la main-d'œuvre qui travaillait encore sur les chantiers juste avant Noël. La collecte des signatures s'est déroulée à ce moment-là et a duré une dizaine de jours.

Le verdict écrasant donné par le personnel de chantier conforte la SSE dans son intention de prolonger la CN sans les syndicats qui pratiquent une tactique dilatoire. La SSE en a fait la demande au Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco): le Conseil fédéral est appelé à approuver la prolongation sans changement aucun de la CN 08 qui a expiré à fin 2011 de même qu'à étendre cette prolongation à tout le secteur principal de la construction. La CN sera prolongée aussi longtemps qu'une nouvelle convention déclarée de force obligatoire ne sera pas sous toit. En l'état actuel des choses, il ne faut guère s'y attendre avant fin 2012.

En règle générale, la déclaration de force obligatoire d'une CCT doit être demandée par les représentants des employeurs et des travailleurs. La SSE le sait pertinemment, mais la situation sur le marché du travail requiert des mesures extraordinaires. L'extension récente de la libre circulation des personnes a fortement renforcé le risque de dumping salarial dans la branche de la construction. Un vide conventionnel de longue durée serait fatal, en particulier pour les travailleurs. Aussi faut-il fixer sans tarder des standards minimaux qui aient à nouveau force contraignante. Vu l'urgence de la situation, cet objectif peut être réalisé uniquement en prolongeant sans condition la CN, en n'y apportant aucun changement et en étendant cette mesure à tout le secteur principal de la construction. La SSE espère donc que le Conseil fédéral assumera, dans cette situation extraordinaire, son rôle de dirigeant politique dans l'intérêt de l'économie suisse.

Les syndicats n'ont cessé, jusqu'ici, de s'opposer catégoriquement à une prolongation sans conditions de la CN, alors que leurs déclarations publiques sont différentes. Ils accepteraient une prolongation pour trois mois seulement, mais sans déclaration de force obligatoire. Mais cela ne suffit pas à éviter un vide conventionnel de longue durée. De plus, ils posent comme condition à cette prolongation des revendications exagérées. Alors que la CN est, aujourd'hui déjà, en Suisse la CCT la plus favorable aux travailleurs des branches de l'artisanat. En effet, elle fixe des salaires minimaux, de loin supérieurs à ceux que touchent d'autres travailleurs de ces branches. De plus, système qui n'a pas son pareil en Suisse, les travailleurs peuvent prendre leur retraite anticipée dès 60 ans.

Contact:

Werner Messmer, président central de la SSE  
Tél.: +41/79/445'77'89  
E-Mail: [werner.messmer@messmer.ch](mailto:werner.messmer@messmer.ch)

Daniel Lehmann, directeur de la SSE  
Tél.: +41/78/768'59'22  
E-Mail: [dlehmann@baumeister.ch](mailto:dlehmann@baumeister.ch)  
Web: [www.entrepreneur.ch](http://www.entrepreneur.ch)

Martin A. Senn  
Vice-directeur de la SSE, chef du département Politique +  
Communication  
Tél.: +41/44/258'82'60  
Mobile: +41/79/301'84'68  
E-Mail: [msenn@baumeister.ch](mailto:msenn@baumeister.ch)  
Web: [www.entrepreneur.ch](http://www.entrepreneur.ch)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100718156> abgerufen werden.